

« SAS A.I.M.E SABATIER »

Société par actions simplifiée au capital de 100.000,000 €

Siège social : 10, Port des Noues

49130 LES PONTS DE CE

R.C.S ANGERS 803 639 145

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU

30 JUIN 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 30 juin, à 18 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Alain SABATIER préside la séance en qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos **le 31 décembre 2022**,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2022,
- Quitus au Président et à la Directrice Générale,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Examen du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du **31 décembre 2022** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbations.

En conséquence, elle donne au Président et à la Directrice Générale quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 141 503,09 Euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveaux débiteurs : 526 550,99 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 141 503,09 €.

Affectation :

- Report à nouveau débiteur : 141 503,09 €

Après affectation, le solde du compte « report à nouveau débiteur » s'élève à 385 047,90 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mis aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tous ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice générale.

Monsieur Alain SABATIER

Madame Marie SABATIER

DocuSigned by:

Alain SABATIER

7358591E588B459...

DocuSigned by:

Marie BALDET

7358591E588B459...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	15 570	8 370	7 200
	Fonds commercial (1)			7 468
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage	137 713	106 929	30 784
	Autres immobilisations corporelles	360 871	306 746	54 125
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 000		10 000
	Total II	524 155	422 046	102 109
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements	23 267		23 267
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 000		3 000
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	397		397
	Autres créances	49 930		49 930
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	254 650		254 650
	Charges constatées d'avance (3)	11 488		11 488
	Total III	342 733		342 733
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		866 888	422 046	444 842

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

10 000

DocuSigned by:
Alain SABATIER
7358591E588B459...

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	DocuSigned by: Alain SABATIER 7358591E588B459... " certifié conforme à l'original"	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	141 503	109 893
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	933	4 649
	Total I	-284 115	-421 902
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	453 132 26 332 2 795	441 191 4 227 2 811
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 218	1 218
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	127 915 111 679	247 698 141 671
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5 886	22 151
	Total IV	728 957	860 967
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total V		
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		444 842	439 065

(1) Dont à moins d'un an

261 086

199 116

ANNEXE

Copie certifiée conforme à l'originale

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DocuSigned by:

Alain SABBATIER

7358591E588B459...

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 570		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	130 415		13 203
Installations générales agencements aménagements divers	109 295		9 662
Matériel de transport	6 477		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	249 551		6 210
TOTAL	495 737		29 075
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	10 000		
TOTAL GENERAL	521 307		29 075

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 570	15 570
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 904	137 713	137 713
Installations générales agencements aménagements divers		5 216	113 740	113 740
Matériel de transport		6 477	6 477	6 477
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 106	240 654	240 654
TOTAL		26 227	498 585	498 585
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	10 000
TOTAL			10 000	10 000
TOTAL GENERAL		26 227	524 155	524 155

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 103	268		8 370
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	103 394	9 198	5 663	106 929
Installations générales agencements aménagements divers	97 379	5 088	4 712	97 756
Matériel de transport	6 477			6 477
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	200 913	15 831	14 231	202 514
TOTAL	408 164	30 118	24 606	413 675
TOTAL GENERAL	416 266	30 385	24 606	422 046

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	268				
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 198				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 088				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 831				
TOTAL	30 118				
TOTAL GENERAL	30 385				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 000	10 000	
Autres créances clients	397	397	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 149	45 149	
Divers état et autres collectivités publiques	3 070	3 070	
Débiteurs divers	1 711	1 711	
Charges constatées d'avance	11 488	11 488	
TOTAL	71 815	71 815	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	479 464	89 915	127 079	262 470
Emprunts et dettes financières divers	500	500		
Fournisseurs et comptes rattachés	127 915	122 096	1 192	4 627
Personnel et comptes rattachés	15 695	15 695		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 973	16 987	15 792	33 194
Taxe sur la valeur ajoutée	7 362	1 180	2 208	3 974
Autres impôts taxes et assimilés	22 650	5 315	6 191	11 144
Groupe et associés	2 295	2 295		
Autres dettes	5 886	5 886		
TOTAL	727 739	259 868	152 462	315 409
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	1 000			1 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	152
Autres créances	3 733
Total	3 885

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 206
Dettes fiscales et sociales	19 649
Total	89 738

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 488
Total	11 488

Subventions d'équipement

L'entreprise a obtenu une subvention d'équipement de la région à hauteur de 3716 €. Cette subvention est étalée depuis le 07/04/2015 sur une durée de 7 à 10 ans selon le rythme d'amortissement des immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	429 250
Total	429 250

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Société Générale
Montant initial de cette garantie : 480 000
Montant restant dû en capital : 429 250
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/05/2030
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce, caut. solidaire
: et personnelle de M. et Mme Sabatier, blocage C/c